

Image not found or type unknown



Vol et dégradation sur matériel

Par **mougi**, le **07/03/2009** à **20:24**

MON FILS GAEL AGE DE 11 ANS A COMMIS DES DEGRATIONS ET VOL DE QUAD ET VOITURE SANS PERMIS. IL A ETE JUGE DEVANT LES TRIBUNAL DES MINEURS. LES FAITS ONT ETE COMMIS AU DOMICILE DE LA MERE QUI EN AVAIT LA GARDE ET ENSUITE PLACE CHEZ NOUS EN URGENCE. J AIMLERAIS SAVOIR QUI DOIT PAYER LE DEGRATIONS D MON FILS. MERCI